

diverses. Nicolas Chorier, dans sa *Vie de Pierre Boissat* (1), nous apprend que Molière fut aussi à Vienne, mais en quel temps : Je l'ignore, et cet écrivain ne le dit pas. Il rapporte quelques particularités qui se passèrent en 1641 ; puis, le fait que nous allons citer, arrive aussitôt avec des termes qui sembleraient le rattacher à la même époque ; la date néanmoins serait inconciliable avec l'âge que le voyageur avait alors. Quoiqu'il en soit, voici ma traduction :

« Jean-Baptiste Molière, acteur distingué et excellent auteur de comédies, était, vers ce temps-là, venu à Vienne. Boissat lui témoignait beaucoup d'estime. Il n'allait pas, comme certaines gens qui affectaient une sotte et orgueilleuse austérité, il n'allait pas disant du mal de lui. Quelque pièce que Molière dût jouer, Boissat voulait se trouver au nombre des spectateurs. Il voulait aussi que cet homme distingué dans son art, prît place à sa table. Il lui donnait d'excellens repas, et ne faisait point comme font certains monstres, ne le mettait point au rang des impies et des scélérats, quoiqu'il fût excommunié (2). Cette affection pour Molière, cette passion pour les comédies, finit par susciter une grave querelle à Boissat.

« Il avait fait retenir plusieurs places au théâtre, parce qu'il devait conduire des femmes de distinction et des jeunes filles à une comédie que Molière avait composée. Deux ou trois de ces places avaient été, par hasard, louées à Jérôme Vachier de Robillas (3) ; Boissat néanmoins les obtint toutes, sans difficultés, à cause de son mérite, de son crédit et de la distinction des femmes qu'il devait amener. Vachier se plaignit qu'on lui eût fait injure, et il pensait qu'il y avait là préméditation. Cet homme joignait à de belles formes extérieures, un esprit vif et pénétrant, une grande force d'ame ; tout était noble en lui, excepté la nais-

(1) De Petri Boessatii, equitis et comitis palatini viri clarissimi, Vita amicisque litteratis, libri duo, Nicolai Chorei Viennensis. Grenoble, Fr. PROVENSAL, 1680, in-12.

(2) On sait que l'Eglise réprouva toujours la profession de comédien.

(3) De Septème auprès de Vienne. Voyez la clé des noms propres à la fin de la VIE DE BOISSAT.